



DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE
ARRONDISSEMENT DE MURET
COMMUNE DE GRATENS

Séance du 15 Décembre 2022

Procès-Verbal

N° 11/2022

Législature 2020 -2026



ORDRE DU JOUR

1. Election d'un secrétaire de séance
2. Approbation du procès verbal du 24/11/2022
3. Vente terrains communaux : procédure de bornage pour division foncière
4. PETER du Sud Toulousain : inscription au programme Contrat de Relance et de Transition Energétique (CRTE) et Contrat Territorial Occitanie (CTO) pour projet climatisation mairie.
5. Ordures ménagères : redevance incitative et consignes de tri à compter du 01/01/2023
6. Suivi dossiers d'urbanisme
7. Autorisation pour dépôt Déclaration Préalable accès PMR
8. Option d'achat d'un camion benne pour le service technique
9. Dossier DETR 2023 : durée de validité devis pour le dossier « dernière phase de travaux de remplacement menuiseries de la mairie ».
10. Compte rendu de réunions
11. Questions diverses

Séance du 15 Décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le quinze décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur DUTREY Alain, Maire.

Présents : MMES. MRS : CHAUVIN Olivier, DANGLA Claude, DUTREY Alain, LAPIZE Patrick, LEMARCHAND Valérie, MAUROY Frédéric, MORIN Maurice, SAURRAT Catherine, SIADOUS Stéphanie.

Absents : MMES. MR : CACAULT Pénélope, TOUSTOU Thierry.

Quorum : atteint

Procurations : MME CACAULT Pénélope à M. CHAUVIN Olivier, M. TOUSTOU Thierry à M. DUTREY Alain.

1. Élection d'un secrétaire de séance

M. le Maire déclare la séance ouverte et invite l'Assemblée à élire son secrétaire de séance.
M. MAUROY Frédéric a été élu secrétaire de séance.

La séance continuant

M. le Maire est autorisé à ajouter à l'ordre du jour les points suivants : Autorisation pour dépôt Déclaration Préalable PMR, Option d'achat d'un camion benne pour le service technique, Durée de validité devis dernière phase de travaux de remplacement menuiseries de la mairie dans l'attente du retour sur dossier DETR 2023.

2. Approbation du compte-rendu du 24/11/2022

Le compte rendu de la réunion du 24 Novembre 2022 est approuvé à l'unanimité des présents.

La séance continuant,

3. Vente d'une unité foncière lieu dit sous le canal : procédure de bornage - 2022DEL0072

Le Conseil Municipal confie au cabinet G.O Mètres à Carbonne la procédure de bornage de l'unité foncière lieu dit Sous-le-Canal issue des parcelles D 228 – 229 -230 – 232 – 240 destinée à la vente. Les honoraires s'entendent avec le dépôt de la déclaration préalable d'urbanisme. La dépense de 3 246.00 € TTC sera supportée sur le budget 2023.

Pour les besoins de ce bornage, il sera fait appel à la Sté NAUDIN pour un nettoyage de la partie du terrain se trouvant aux abords du canal de St Martory, la végétation devant être enlevée en totalité pour permettre l'intervention du géomètre. La dépense sera prise en compte sur le budget communal.

La séance continuant,

M. le Maire indique qu'un accord de principe sur la vente de cette unité foncière à OnePromotion a été passé. Il permettra la demande des autorisations d'urbanismes préalables à la signature du sous seing privé. A ce jour, le Certificat d'Urbanisme Opérationnel a été déposé.

Les démarches auprès du notaire sont en cours. La signature du sous seing privé pourrait intervenir fin décembre si le plan de bornage n'est pas indispensable à ce stade du compromis de vente ou début janvier à réception de ce plan.

4. PETR du Sud Toulousain : inscription au programme Contrat de Relance et de Transition Energétique (CRTE) et Contrat Territorial Occitanie (CTO) pour projet climatisation mairie - 2022DEL0073

Rapporteur : M. le Maire

Après un exposé de sa rencontre avec le PETR Sud Toulousain concernant le programme Contrat de Relance et de Transition Energétique et Contrat Territorial Occitanie porté par l'Etat et la Région pour soutenir les collectivités porteuses de projet s'inscrivant dans une démarche répondant aux enjeux de la transition écologique et énergétique et cela afin de savoir ce à quoi la commune pouvait prétendre comme aide financière,

Monsieur le Maire propose que la commune prenne rang à ce programme au vu de son projet d'installation d'une climatisation à la mairie.

Le Conseil Municipal l'autorise à faire chiffrer le coût de cet investissement prévu sur l'exercice 2023. Il reçoit tout pouvoir pour constituer le dossier CRTE et CTO avec du PETR du Sud Toulousain qui nous apporte son concours pour sa complétude.

5. Ordures ménagères : redevance incitative et consignes de tri à compter du 01/01/2023

La Communauté de Communes Cœur de Garonne appliquera dès le 01/01/2023 l'augmentation du tarif de collecte des ordures ménagères puis procédera à partir du 01/03/2023 à la facturation de la redevance incitative, mesures dont elle est à l'origine.

La municipalité n'étant pas à l'initiative de ces mesures, se réserve le droit de ne pas distribuer le flyer édité par l'intercommunalité mais s'accorde de le diffuser par le biais de PanneauPocket. M. le Maire précise que la commune sera également concernée par cette mesure. Aussi, elle sera amenée à répercuter ce coût sur les locations de la salle des fêtes.

6. Suivi dossiers d'urbanisme

Rapporteurs : M. le Maire et MME SAURRAT Catherine

Les deux demandes de permis de construire concernant les deux terrains communaux vendus en diffus « sous le canal » arrivent au terme de l'instruction. L'arrêté sera notifié dans les prochains jours.

Nous avons enregistré une demande de permis de construire pour un projet photovoltaïque agricole déjà abordé et ayant reçu l'avis favorable du conseil municipal.

Après échanges avec le nouveau propriétaire du pigeonnier du Château sur l'avant-projet de sa réhabilitation en un logement, une demande de permis de construire nous sera adressée en accord avec cet APS. Ce dernier a indiqué que quatre à cinq lots seraient en cours de vente aux abords du Château.

7. Autorisation pour dépôt Déclaration Préalable PMR

Le Conseil Municipal confère tout pouvoir à Monsieur le Maire pour déposer au nom de la mairie une déclaration préalable de travaux relative à l'accès PMR de la mairie sur façade nord. Ce dossier sera soumis à l'avis du service Architecture des Bâtiments de France.

8. Option d'achat d'un camion benne pour le service technique

M. le Maire propose de doter le service technique d'un camion benne et décrit l'offre de vente de d'un véhicule d'occasion Jumper à 7 000 € qui a retenu son attention. Le Conseil Municipal décide de différer toute prise de décision dans l'attente d'un retour sur avis technique qui sera donné par deux élus Claude DANGLA et Frédéric MAUROY qui prendront contact avec le vendeur.

9. Dossier DETR 2023 : durée de validité devis pour le dossier « dernière phase de travaux de remplacement menuiseries de la mairie ».

Le conseil municipal décide de ne prendre aucun engagement à ce stade de l'instruction du dossier DETR 2023 par les services de l'état.

10. Compte rendu de réunions

10.1 SAFER

M. le Maire rend compte de la commission SAFER à laquelle dont il a été membre pour l'étude de trois dossiers d'attributions ou de locations foncières sur la commune dont celle d'un apiculteur désireux de s'installer sur Gratens.

11. Questions diverses

11.1 Antenne relais ATC France

Le projet est maintenu, alimentation électrique en cours.

Fin de séance à 20H40.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Signatures,

Le Maire,

M. DUTREY Alain

Le Secrétaire de Séance

M. MAUROY Frédéric